



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 211

Mars 2016

Réunion de Conseil Municipal du 26 Février 2016

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, CHABEAUD Géraldine, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand qui est arrivé au point n°3 (délibération n°12/2016), FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.



ABSENTES EXCUSÉES : BIOTEAU Marina qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie, CHABEAUD Géraldine qui a donné pouvoir à BARON Myriam.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DA CRUZ Eric.

Subventions 2016

Au titre de l'année 2016, le Conseil Municipal a voté l'attribution des subventions suivantes aux associations :

Associations Communales	Montant 2016 (€)
A.P.E.L (dont voyage scolaire 500€)	950
USC Tennis de Table	400
USC Football	1200
Chauché VTT (dont location terrain 300€)	850
Moto Club Chauchéen	250
BCCF Vendée	1 300
"Au Plaisir de Lire"	1 640
Rock-Chau Fête de l'été	700
UCAC	1 000
Associations Humanitaires	
Solidarité 85	50
Divers	
Refuge de Grasla	100

École St Christophe

Participation communale 2016

Le Conseil Municipal a voté pour l'année 2016 un forfait par élève de 577€ (561€ en 2015). Le montant de la participation globale s'élèvera à 146 558€ pour 254 élèves. Le 1^{er} versement aura lieu le 04/04/2016 pour un montant de 73 278€, puis un versement mensuel de 9 160€ sera effectué tous les mois à partir de Mai.

École privée Pierre Monnereau ST ANDRÉ GOULE D'OIE

Demande de participation pour l'année scolaire 2015/2016

Le Conseil a approuvé le versement de la participation de 10 806,12€ pour les 18 élèves scolarisés à SAINT ANDRÉ GOULE D'OIE pour l'année 2016, soit 600,34€ par élève.

Familles Rurales

Participation communale 2016 pour le centre d'accueil et de loisirs, le restaurant scolaire, le transport scolaire et l'accueil Jeunes

Le Conseil a attribué les subventions suivantes à l'association Familles rurales :

▪ Centre d'accueil et de loisirs : 75 900€ (70 000€ en 2015) + 660€ représentant 50h de temps d'animation, le 2^{ème}

montant est conditionné par l'organisation ou non d'un 2^{ème} camp (2 tranches d'âge) pour l'activité Trempl'1 (pré-ados) ;

- Restaurant scolaire : 33 145€ (35 000€ en 2015) ;
- Transport scolaire : 5 660€ (4 500€ en 2015) ;
- Accueil Jeunes : 2 400€ (temps d'animation forfaitisé à 160h par la convention partenariale du 02/06/2016, pour 2016, le temps de l'animatrice est augmenté de 20h afin qu'elle soit plus présente lors de l'ouverture du Foyer).

Assainissement – Mise en séparatif

Avenant n°1 Marchés Lot n°1 et Lot n°2 pour modification de la répartition des tranches conditionnelles

Au regard de l'état d'avancement du projet de commerces et halles Place des Jardins, l'opération d'assainissement prévue en tranche conditionnelle n°1 doit être retardée. Un nouvel ordre des opérations en tranche conditionnelle est établi : Place des jardins, prévue en 2016, reportée en 2017 en tranche conditionnelle 2, même choix pour le dévers Chemin de la Cure. Le Chemin de la Cure est quant à lui avancé en 2016 (prévu initialement en 2017) en tranche conditionnelle 1. Les autres secteurs restent inchangés.

Les travaux de la tranche ferme (Acacias - Église et école) devraient être lancés le 21 Mars 2016 (4 semaines de préparation pour un démarrage effectif des travaux le 18 Avril 2016). Suite à la présentation de la prospective financière du Budget Assainissement en Octobre 2015, et à la réunion de démarrage des travaux fin Décembre 2015, la tranche conditionnelle 1 modifiée pourrait être lancée en même temps que la tranche ferme.

Place des Jardins

Résultat consultation Mission Contrôle Technique et Coordination SPS

Suite à la consultation des entreprises pour les missions de Contrôle Technique et Coordination Santé, Prévention et Sécurité, sont retenues les entreprises suivantes :

Mission	Entreprise	Proposition HT
Contrôle technique (3 entreprises consultées)	SOCOTEC	5100 €
Coordination SPS (4 entreprises consultées)	SPS 85	2520 €

❑ Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) du bassin versant de Grand Lieu

Enquête publique du 08/02/2016 au 09/03/2016 – Avis à donner

Au regard du dossier présenté, et au vu des travaux prévus sur la Commune de CHAUCHÉ (clôtures à installer, abreuvoirs à aménager, station de suivi du CTMA...), le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet précité.

❑ Q.H.E. Le Hameau des Prés

PLU Modification - Saisine de la Communauté de Communes

Afin de ne pas retarder le projet du Quartier d'Habitations Écologiques (une modification du PLU représente un délai de 4 à 6 mois selon la procédure), le Conseil Municipal sollicite la Communauté de Communes du Pays de ST FULGENT pour lancer la modification du Plan Local d'Urbanisme.

❑ Communauté de Communes du Pays de ST FULGENT

Rapport sur le schéma de mutualisation des services – Avis à donner

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable au rapport sur le Schéma de mutualisation des services de Janvier 2016, validé le 28 Janvier 2016 par le Conseil Communautaire et volontairement présenté avec des

actions à mener sur la seule année 2016 et des pistes de mutualisation à compter de 2017 au regard du contexte de fusion avec la Communauté de Communes du Pays DES ESSARTS au 1^{er} Janvier 2017.

❑ Presbytère – Jardin

Convention de mise à disposition avec l'association L'Outil en Main

L'Association L'Outil en Main, association d'intérêt général sans but lucratif, domiciliée à SAINT FULGENT, initie des jeunes dès l'âge de 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels, par des gens de métiers, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite. Son président, Jean AMIAUD, sollicite l'utilisation à titre gratuit d'une partie du jardin de la Cure (environ 240m²) pour une initiation au jardinage. 2 citernes non enterrées pour récupération des eaux de pluie et permettre l'arrosage sont prévues par l'association. Une convention sera établie pour formaliser cette mise à disposition.

❑ Propriété communale – Parcelle XV 25

Avenant n°2 à la convention de location

Suite à la cessation d'activité de M. André GABORIT au 31/12/2015, et à l'entrée de M. Nicolas GRELAUD dans le G.A.E.C. « Les Charpras », un avenant pour désigner les nouveaux preneurs, soit MM Jérôme GABORIT et Nicolas GRELAUD, sera établi afin d'exploiter la parcelle.

❑ Cimetière – Espace cinéraire

Nouveaux tarifs suite à agrandissement

Suite à l'installation de 3 cavurnes (enterrées) et la pose d'un columbarium modèle « RONDALYS » (monument en hauteur comprenant 6 cases), le règlement intérieur de l'espace cinéraire adopté en 2010, ainsi que les tarifs, ont été revus :

	Tarifs fixés le 27/11/2015 applicables au 01/01/2016	Tarifs Espace cinéraire proposés par la Commission Environnement qui pourraient être applicables au 01/03/2016		
		Cavurnes existantes n°1 à 5	Cavurnes n°6 à 8	Nouveau columbarium
Concession cimetière :				
▪ 1 emplacement 2 m ²	122.80 €			
▪ 1 emplacement 4 m ²	247.65 €			
Espace cinéraire :				
▪ Redevance 1 ^{ère} occupation	484.15 €	484.15 €	300.00 €	531.00 €
▪ Concession	<u>269.00 €</u>	<u>269.00 €</u>	<u>269.00 €</u>	<u>269.00 €</u>
Total	753.15 €	753.15 €	569.00 €	800.00 €
▪ Jardin du souvenir - support de mémoire et dispersion des cendres	53.80 €			
▪ Taxe de dispersion des cendres	28.40 €			

Le choix des pierres tombales pour les cavurnes n°6 à 8 restent à la discrétion des familles.

❑ Informations diverses

Marchés HT signés depuis le 29 Janvier 2016

01/02/2016	MEDIAPA Ramettes papiers 2016	657.80
02/02/2016	VERVER EXPORT Dahlia	36.00
02/02/2016	LACROIX Balise (Rue du Calvaire)	54.17

08/02/2016	TOURBIERE DE FRANCE Terreau pour fleurissement	605.91
12/02/2016	Laboratoire MICROSEPT Contrôle Légionnelle Bâtiments Publics	599.40

Prochaine séance :
Vendredi 25 Mars à 20h30.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la mairie.
M. le Maire reçoit le Samedi de **11h00 à 12h30 sans rendez-vous.**

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS

En application de l'article 133 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur publie au cours du 1^{er} trimestre de chaque année, sur le support de son choix, la liste des marchés de + 20 000 € H.T conclus en 2015 :

Date d'attribution	Entreprise ou Organisme	Montant H.T.
08/02/2015	GRIS JOSEPH Menuiserie Lot n°5 Menuiseries intérieures & Cloisons sèches – Rénovation Salle de Sports	55 877.28
08/02/2015	SAS SOFULTRAP Démolition maison 10, Rue de la Petite Maine	30 238.10
11/05/2015	Agence de Services aux Collectivités Territoriales de Vendée AMO Construction commerces & halles ouvertes	25 700.00
19/06/2015	SAS SOFULTRAP Travaux de voirie 2015	48 118.00
30/06/2015	SARL HERMOUET Maçonnerie Lot n°2 Gros Œuvre – Rénovation Salle de Sports	28 037.80
25/09/2015	Société SPIDE-CHAUVEAU Lot n°7 Peinture (suite liquidation) – Rénovation Salle de Sports	13 978.54

02/11/2015	SMTR – MIGNE TP Mise en séparatif rés. EU/EP Lot. Acacias – Rue du Centre - la Cure	178 131.53
02/11/2015	SARL Hydroservices de l'Ouest Mise en séparatif rés. EU/EP Lot. Acacias – Rue du Centre – la Cure	6 935.37

Haies protégées

Dans le cadre du Diagnostic Environnemental mené par la Communauté de Communes, des haies ont été recensées sur la Commune. Elles ont vocation à être protégées. Bien que ces haies puissent se situer sur votre parcelle, vous ne pouvez pas les tailler à ras, ou voire même les arracher. Avant toute intervention sur une haie, renseignez-vous en Mairie pour savoir si elle possède ce caractère protégé.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, nous vous informons dans le bulletin communal de Février la mise à disposition à la Mairie d'un registre d'observations afin de recueillir les remarques et propositions de la population et des acteurs locaux, aux horaires d'ouverture au public (du Lundi au Samedi, de 8h30 à 12h30).

En effet, les études liées à l'élaboration du PLUi ont été engagées, et les élus ont souhaité mettre en œuvre une large concertation notamment auprès de la population. La mise en place de ce registre a pour but d'amener les personnes intéressées à réfléchir sur le projet de PLUi en s'intéressant plus particulièrement aux enjeux, priorités et orientations que pourrait se fixer la Communauté de Communes pour organiser son avenir. Pour rappel, si vous souhaitez formuler des observations, vous êtes invités :

- soit à les consigner sur le **registre mis à disposition dans les Mairies du territoire et au siège de la Communauté de Communes ;**
- soit à les adresser par courrier à l'attention de **Monsieur le Président de la Communauté de Communes - 2, Rue Jules Verne - 85250 SAINT FULGENT ;**
- soit à les adresser par mail : **plui@cfulgent.fr .**

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du PLUi par le biais du site internet de la Commune et du bulletin communal.

Par ailleurs, les documents d'urbanisme actuels et les informations relatives à l'élaboration du PLUi sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes : **www.cfulgent.fr – « En 1 clic » sur la page d'accueil – « Cartes interactives ».**

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

Vous avez du temps de disponible, vous aimez le jardinage, vous aimez le bricolage,
 Vous avez des connaissances en plantation,
 Vous voulez participer à la vie de votre Municipalité !
 Pour la 1ère fois cette année, la Commune de CHAUCHÉ organise une journée
 bénévolat **le Jeudi 17 Mars 2016**. Cette journée, se veut avant tout, un moment chaleureux et convivial entre amis
 autour d'activités et d'un repas. **Pour vous inscrire, merci de prendre contact auprès de Jean-Claude MARTIN au
 06.45.74.76.02.**



Repas des Aînés

Le repas des Aînés, organisé par le C.C.A.S.
 à l'attention des personnes de plus de 65 ans et de leurs conjoints, sera servi
le Jeudi 14 Avril 2016, à la salle Arc en Ciel, à partir de 12h30.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.3
 ☎02.51.41.83.09. –
 mairie-chauche@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
 du Lundi au Samedi de 8H30 à 12H30
 (L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi)

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)
 Centre d'exploitation
 Est Vendée
 La Dignée
 85500 LES HERBIERS
 ☎ 02.51.66.81.83.

AGENCE POSTALE

30, Rue du Centre - ☎ 02.51.41.80.20
Horaires d'ouverture :
 Mardi et Mercredi de 9h à 12h15,
 Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h.
**Fermeture pour congés Vendredi 8 et
 Samedi 9 Avril 2016. Les usagers
 devront se rendre au bureau de
 poste des ESSARTS.**

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ
Le Jeudi une semaine sur deux
De 8h45 à 12h30 : les Jeudis 03 et 31 Mars
 au centre périscolaire « Les Scoubidou »
 ☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

A.D.M.R.

Permanence à la
 Communauté de Communes
 du Canton de ST FULGENT
**Joindre Mme la secrétaire
 BAUDIN Julie**
 ☎02.51.43.95.74.

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Tous les Mardis de 9h30 à 12h30
 à CHAUCHÉ,
 au centre périscolaire
 «Les Scoubidou».
 Renseignements : ☎02.51.34.26.28.
 Mme CANTELOUBE

PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h
Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00.
 Les mardis de 9h30 à 12h
 au centre médico-social de ST FULGENT
 Tous les matins de 9h30 à 12h au centre médico-social
 de MONTAIGU ☎02.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h
 Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h
 Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
 Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous
 munir d'une carte qui est à demander à la
**Communauté de Communes du Canton de ST
 FULGENT -2, Rue Jules Verne - ST FULGENT**
 ☎ 02.51.43.81.61.

Conseillers départementaux du Canton de Montaigu

Permanences le Mardi de 10H à 12H en Mairie

M. MONTASSIER Wilfrid et Mme RIVIÈRE Isabelle

Dates	Elus	Lieux
Mardi 15 Mars	Mme RIVIÈRE Isabelle	LES BROUZILS
	M. MONTASSIER Wilfrid	SAINT FULGENT
Mardi 29 Mars	Mme RIVIÈRE Isabelle	LA COPECHAGNIÈRE
	M. MONTASSIER Wilfrid	MESNARD LA BAROTIÈRE
Mardi 05 Avril	Mme RIVIÈRE Isabelle	SAINT ANDRÉ GOULE D'OIE
	M. MONTASSIER Wilfrid	CHAVAGNES EN PAILLERS
Mardi 12 Avril	Mme RIVIÈRE Isabelle	CHAUCHÉ

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

**Besoin d'un médecin ?
téléphonez !**

urgence non vitale
en semaine
☎ 02 51 44 55 66

urgence vitale
☎ 15

* le soir à partir de 20h, la nuit, le week-end à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **02.51.44.55.66.**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09 , pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

MESSAGES DES ORGANISMES

PASSAGE À LA TÉLÉ HAUTE DÉFINITION LE 05 AVRIL

VOS CHÂÎNES DE TÉLÉVISION PASSENT À LA HAUTE DÉFINITION

ÊTES-VOUS SÛR DE POUVOIR CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉ ?

HD Si vous recevez la télé par l'antenne réseau, faites le test pour savoir si votre télé est déjà compatible à la HD : si le logo HD n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57, en haut à gauche de l'écran, vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD.



recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(Appel non surtaxé)



MESSAGES DES ASSOCIATIONS

ÉCOLE SAINT CHRISTOPHE – OPÉRATION « RECYCLAGE DES PAPIERS À L'ÉCOLE ! »



L'école St Christophe s'engage dans une action de **recyclage de papiers** sur plusieurs semaines ! Notre objectif est double :

- Agir en faveur de la protection de l'environnement !
- Être sensible aux personnes et notamment aux enfants dans le besoin...

Comment rejoindre ces deux objectifs ? L'entreprise nantaise GDE, spécialiste du recyclage, s'engage à nous acheter 70 euros la tonne de papier recyclé. Mais pour cela, il nous faut récupérer au moins 6 tonnes de papier, ce qui représente un volume de 20m³... Ainsi, lorsque la quantité

de papier récoltée sera suffisante, une benne sera acheminée à l'école pour relever notre collecte !

Par ce geste en faveur de la protection de l'environnement, nous allons pouvoir récolter des fonds qui seront ensuite remis à l'**association Ravalina** qui œuvre pour la **scolarisation des enfants à Madagascar** (association avec laquelle nous avons tissé des liens forts depuis quelques temps !) Nicole PASCREAU, enseignante et aussi bénévole de l'association, acheminera ensuite aux écoles malgaches dans le besoin cette somme afin de favoriser l'accueil et l'apprentissage des enfants.

Un conteneur « spécial » de récupération est disposé à l'entrée de l'école qui permet de récolter les papiers à

recycler. Vous pouvez aussi mettre vos papiers dans un sac prévu à cet effet et le déposer devant l'école. **Dès à présent, n'hésitez plus ! Amenez vos papiers à recycler à l'école !**



livres, les cahiers...

Des consignes simples...

Tous les papiers se recyclent ! Inutile de froisser les papiers, de retirer les agrafes, les spirales... **Sauf les papiers en contact avec les aliments, les papiers d'hygiène, papiers peints ou photos, autocollants...**

BIBLIOTHÈQUE « AU PLAISIR DE LIRE »

Petit rappel aux retardataires :

- l'adhésion à la Bibliothèque est de 17 euros pour une inscription familiale, pour l'année 2016 ;
- 8 livres possibles en prêt, à chaque visite, pour une durée d'un mois maximum.

GRANDE VENTE le Samedi 2 Avril – devant la Bibliothèque – de 10h à 12h30

Livres enfants / BD / romans adultes / témoignages / livres « documentaires » - à partir de 50 cts



LE REFUGE DE GRASLA – PÂQUES À GRASLA

Le Dimanche 20 Mars 2016, l'association du Refuge de Grasla accueille sur son site un nouvel évènement : « **Les balades de Pâques à Grasla** ».

Cette manifestation est **ouverte aux familles avec « La randonnée chocolat » de 3,7 kms.** Des surprises chocolatées feront la joie des enfants ! **Pour un public averti, « La randonnée du Refuge », de 7 kms,** étonnera les participants car



ils découvriront des scénettes étonnantes sur le parcours. Les départs auront lieu, selon la randonnée, de 8h à 10h. Après ce moment d'effort, de retour au Refuge de Grasla, un instant de réconfort vous sera proposé afin de déjeuner en famille ou entre amis dans une ambiance chaleureuse et animée.

Rens. & réservations : 02.51.43.85.90.

FAMILLES RURALES CHAUCHÉ – CONCOURS PÊCHE À LA TRUITE

Concours Pêche à la truite

le 23 et 24 avril

CHAUCHE

étang proche de la ferme de l'Oiselière (parcours fléché)

7h : ouverture du site
8h - 10h : concours de pêche
10h - 10h30 : pause casse croûte
10h30 - 12h : concours
Samedi après-midi et dimanche : pêche libre jusqu'à 17h
Partage des truites à la fin du samedi

TARIFS

- 12€ le week-end - Adultes (+ de 13 ans)
- 8€ le samedi - Adultes (+ de 13 ans)
- 8€ le week-end - Enfants de 7 à 13 ans
- 6€ le samedi - Enfants de 7 à 13 ans (lots pour les 3 premiers)

1€ de réduction sur les préinscriptions avant le 1^{er} avril

Buvette – Grillades – Bonbons

Pour tous renseignements s'adresser à even-famillesrurales@orange.fr

Amorce interdite – 1 canne ou moulinet par personne
Tout enfant de + de 13ans est considéré adulte
Pour les – de 13ans, une décharge sera à remplir sur place

Date limite de préinscription (à retourner avant le 1^{er} avril 2016)
(paiement à envoyer à Les Scoubidoues 2 impasse de la Petite Maîne – 85140 CHAUCHE ou chez N. BREAUX – 1 rue du Pin Parasol – 85140 CHAUCHE)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : X €
 Adultes : X €
 Enfants : X €

Distribution du prochain bulletin les 09 et 10 Avril 2016. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 02 Avril.